



# MAIRIE 42330 CUZIEU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres  
En exercice 19  
Présents 16  
Votants 16 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS  
LE 09 JUIN À 19 HEURES 30

Date de la convocation du conseil municipal : 1<sup>er</sup> juin 2023

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - ~~Cédric PASSOS~~ - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - ~~Lucie TEPPE DUPELOT~~ - ~~Vincent CLAPEYRON~~

**Excusés avec pouvoirs :** Cédric PASSOS à Laila GAUTHIER  
Vincent CLAPEYRON à Jean-François RASCLE

**Excusés :** Lucie TEPPE DUPELOT

**Secrétaire de séance :** Laila GAUTHIER

2023.28 – Mise à disposition de la Salle Passerelle au Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes Forez-Est

Monsieur le Maire expose :

Le Relais de la Petite Enfance de la Communauté de Commune Forez Est a sollicité la collectivité pour la mise à disposition d'une salle pour l'organisation des temps collectifs destinés aux assistantes maternelles et enfants de la commune

Monsieur le Maire fait lecture du projet de convention.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de mise à disposition de la classe « Passerelle » au Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de Forez Est,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

- approuve la convention de mise à disposition de la classe « Passerelle » au Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de Forez Est,
- autorise Monsieur le Maire à la signer
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Laila GAUTHIER

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

